



JANVIER 2026 / N°01

# L'Echo Hordinois



# NOUVEAU-NÉS ET NOUVEAU-ARRIVANTS 2025



Le Conseil Municipal serait heureux de vous rencontrer le :

**VENDREDI 20 février 2026 à 18h30  
en Mairie**



Vous êtes arrivés sur la commune en 2025,  
Votre famille s'est agrandie avec l'arrivée d'un nouveau né en 2025.

Vous souhaitez participer à cette réception, merci de vous faire connaître en mairie, avec un justificatif de domicile ou l'acte de naissance de votre enfant **avant le 06 février 2026**.

## ACCUEIL DE LOISIRS

**Lundi 16 février au vendredi 20 février 2026**

**Fonctionnement**

**L'accueil de loisirs des vacances de février se déroulera du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026 de 9h30 à 17h30.**

**Un service de garderie péricentre sera mis en place, pour les enfants dont les parents travaillent, de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 18h00.**

**Conditions d'accueil**

**L'accueil de loisirs municipal accueillera les enfants (habitants et/ou scolarisés à Hordain) dès 4 ans jusqu'à 13 ans.**



**Inscriptions**

**Les inscriptions se feront via l'espace famille**



**Si vous n'avez pas encore d'accès, vous devez fournir au service Enfance/Jeunesse le dossier famille, disponible sur le site de la commune, dûment complété et accompagné de tous les documents demandés, au plus tard le jeudi 22 janvier 2026, par mail : [v.doyen@hordin.fr](mailto:v.doyen@hordin.fr)**

**Vous recevrez un lien par mail dès que votre dossier aura été enregistré par le service.**

**Les inscriptions seront ouvertes du jeudi 22 janvier 2026 au dimanche 01 février 2026 inclus.**

**Après cette date il ne sera plus possible d'inscrire votre enfant.**

**Seuls les dossiers complets permettent d'obtenir un accès à l'espace famille.**

**Les réservations pour le péricentre (garderie avant et après le ALSH) ne seront ouvertes qu'après la clôture du paiement de l'accueil.**

# UNE NAVETTE GRATUITE POUR LES HORDINOIS À PARTIR DE 60 ANS

Vous souhaitez vous inscrire, merci de compléter le coupon ci-dessous ou téléphoner en mairie au 03.27.21.72.76. **Le transport des personnes se fait à partir du domicile.**



## Février 2026

Nom :	Prénom :
Age :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b>INSCRIPTION AVANT LE 29 janvier 2026 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</b>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi	<input type="checkbox"/> 9 h	ou	<input type="checkbox"/> 10 h
<input type="checkbox"/> 03 février	<input type="checkbox"/> 10 février	<input type="checkbox"/> 17 février	<input type="checkbox"/> 24 février		

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 13 h	ou	<input type="checkbox"/> 14 h
<input type="checkbox"/> 05 février	<input type="checkbox"/> 12 février	<input type="checkbox"/> 19 février	<input type="checkbox"/> 26 février		

→ MARCHE de Somain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 9 h
<input type="checkbox"/> 05 février	<input type="checkbox"/> 12 février	<input type="checkbox"/> 19 février	<input type="checkbox"/> 26 février

## Mars 2026

Nom :	Prénom :
Age :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b>INSCRIPTION AVANT LE 26 février 2026 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</b>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi	<input type="checkbox"/> 9 h	ou	<input type="checkbox"/> 10 h
<input type="checkbox"/> 03 mars	<input type="checkbox"/> 10 mars	<input type="checkbox"/> 17 mars	<input type="checkbox"/> 24 mars		

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 13 h	ou	<input type="checkbox"/> 14 h
<input type="checkbox"/> 05 mars	<input type="checkbox"/> 12 mars	<input type="checkbox"/> 19 mars	<input type="checkbox"/> 26 mars		

→ MARCHE de Somain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 9 h
<input type="checkbox"/> 05 mars	<input type="checkbox"/> 12 mars	<input type="checkbox"/> 19 mars	<input type="checkbox"/> 26 mars

## Avril 2026

Nom :	Prénom :
Age :	Adresse :
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b>INSCRIPTION AVANT LE 26 mars 2026 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</b>	

→ LECLERC / Lieu Saint Amand		Mardi	<input type="checkbox"/> 9 h	ou	<input type="checkbox"/> 10 h
<input type="checkbox"/> 07 avril	<input type="checkbox"/> 14 avril	<input type="checkbox"/> 21 avril	<input type="checkbox"/> 28 avril		

→ CARREFOUR MARKET / Bouchain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 13 h	ou	<input type="checkbox"/> 14 h
<input type="checkbox"/> 02 avril	<input type="checkbox"/> 09 avril	<input type="checkbox"/> 16 avril	<input type="checkbox"/> 23 avril	<input type="checkbox"/> 30 avril	

→ MARCHE de Somain		Jeudi	<input type="checkbox"/> 9 h
<input type="checkbox"/> 02 avril	<input type="checkbox"/> 09 avril	<input type="checkbox"/> 16 avril	<input type="checkbox"/> 23 avril

## TÉLÉASSISTANCE

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, fragiles ou temporairement dépendantes et leur permettre ainsi d'être sécurisées et de rassurer leur entourage, le CCAS prend en charge l'abonnement de la téléassistance auprès de Mondial assistance dans la limite de 13€ par mois.

Un matériel simple et fiable :

De fabrication Française, le matériel de téléassistance se compose d'un transmetteur et d'une télécommande qui peut être portée en bracelet ou en pendentif.

Le transmetteur est branché sur la ligne téléphonique et une prise secteur.

La télécommande permet de déclencher à distance un appel, par simple pression du doigt, et la communication s'établit en mode «interphonie » avec les chargés d'écoute de Mondial Assistance.

**Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, veuillez-vous rapprocher du centre administratif qui vous remettra un dossier à compléter.**



Organisé par l'US Hordain  
Animé par SEB LE PINPON

**Samedi 31 JANVIER 2026**

Salle des Fêtes NELSON MANDELA

59111 HORDAIN

Ouverture des portes 16h00

Début de la partie 18h00



**2 200€  
à gagner  
en bons  
d'achat**



15 € la plaquette de 90 numéros  
Buvette et petite restauration sur place

Réservation au 06 64 53 06 38

## La Police nationale recrute des policiers adjoints sur la zone Nord. Rejoignez-nous !

### Affectation dans le département de votre choix : Nord (59), le Pas-de-Calais (62), la Somme (80), l'Aisne (02) ou l'Oise (60).

Accessible sans condition de diplôme à partir de 18 ans et jusqu'à 30 ans, devenez policier adjoint dans votre département ou dans la région de votre choix. Vous aurez l'opportunité d'exercer un métier passionnant, au service de la population, en soutien des gardiens de la paix.

### De nombreuses affectations et missions sont possibles, police aux frontières, sécurité publique par exemple ; découvrez-les via nos fiches métiers :

- En tant que policier adjoint affecté à la sécurité-publique vous participerez à la sécurité générale, en appui des missions de police secours au quotidien. Vous assurerez également l'accueil et l'information des usagers dans les services de police

- Comme policier adjoint affecté à la police aux frontières, vous participerez, entre autres, au contrôle des flux transfrontaliers, aux frontières extérieures aériennes, maritimes ou terrestres et à la vérification de la validité des titres de transport et des documents d'identité ainsi qu'aux procédures de non admission sur le territoire national.

- Vous pouvez également être affecté comme policier adjoint en CRS autoroutière, à ce titre, vous participerez aux contrôles de vitesse, d'alcoolémie, de produits stupéfiants, constaterez les infractions et intervenez lors d'opérations de régulation et de sécurisation du trafic routier.

- Enfin, vous pourrez également être affecté au service de la protection (SDLP) pour assurer des missions de garde et de protection relevant d'un bâtiment sensible et participer aux opérations de surveillance, de contrôle, d'assistance et d'interventions opérationnelles de sécurité au sein d'un périmètre défini.

Après votre inscription et la réussite des sélections, et dès votre entrée en école (pour 18 semaines), vous signerez un contrat d'engagement de 3 ans renouvelable une seule fois (2 périodes de 3 ans).

Au bout d'un an d'ancienneté, vous pourrez présenter par la voie interne le second concours gardien de la paix. En cas de réussite, vous intégrerez une scolarité de gardien de paix en école de police : après 12 mois en école, vous intégrerez un service de police en qualité de stagiaire.

Rdv sur le site internet :

- pour en savoir plus sur les conditions d'accès, les épreuves etc,
- pour vous inscrire à une sélection ouverte : sur un département ou sur une région, selon les ouvertures de postes.

Durée du contrat : 36 mois, renouvelable une fois

Type d'emploi : Temps plein, CDD

Salaire : En Ile-de-France, au 1er janvier 2025, 1 625€ nets/mois

En province, au 1er janvier 2025, 1 528€ nets/mois

- Une question, un renseignement ? Contactez-nous :**
- par téléphone au n° 03.74.68.70.80
  - par mail : [info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr)

RECRUTEMENT ZONE NORD

**POLICIER ADJOINT**

3 ANS AU SERVICE DE LA POPUIATION

Sans condition de diplôme

Affectation près de chez vous

Contrat renouvelable (6 ans max.)

Formation rémunérée

**POLICE NATIONALE**



# Le Rétro Hordinois



# Ecole Maternelle Crépin Saint Aubert

Le mardi 16 décembre, à la salle Mandela, les élèves de l'école maternelle ont présenté une petite chorale sur le thème de Noël et de la musique.

Ils ont terminé avec une surprise : une chanson inventée sur l'air de « Vive le vent » pour remercier Anita, qui part à la retraite après des années auprès des élèves.

**Bravo aux élèves de maternelle pour le travail réalisé et bonne continuation à Anita !**



## NOËL AUX ECOLES

Les enfants des deux écoles ont reçu par la Municipalité, friandises et brioche.



Ecole maternelle Crépin St Aubert



Ecole Elémentaire Victor Hugo

## COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Les 19 et 20 décembre 2025, 153 Colis de noël ont été remis à nos aînés.



## DESCENTE DU PÈRE NOËL





## **Mot de Monsieur le Maire**

Chères Hordinaises, chers Hordinois,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2026, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, la santé, la réussite dans vos projets professionnels, associatifs, personnels ...

Lors de la cérémonie du 27 décembre vous avez été nombreux à avoir répondu présents.

Je tenais à remercier nos employés pour le service apporté lors de cette cérémonie et vous remercier chères Hordinaises, chers Hordinois pour vos bons vœux, vos mots de soutien.

Vous trouverez ci-après le discours de Madame la 1ère Adjointe aux affaires sociales, scolaires et péri-scolaires ainsi que le mien.

Bonne et heureuse année à tous.

Bien cordialement.

Arnaud Bavay.



# ◆Cérémonie des Vœux◆

## Samedi 27 décembre 2025

### Discours de Marie-Claire SENECAUT - 1er Adjointe au Maire



Madame la Conseillère départementale Isabelle Denizon,  
Monsieur le Conseiller Régional, Jean Michel Michalak,  
Monsieur le Député Sébastien Chenu,  
Monsieur le Sénateur Joshua Hochart,  
Monsieur le Président de la CAPH, Aymeric Robin, absent-Excusé  
Mesdames et Messieurs les maires et élus,  
Chères Hordinaises, chers Hordinois,  
Mesdames, Messieurs, en vos noms, grades et qualités,

Merci et bravo à l'Harmonie d'Hordinain que nous écoutons toujours avec autant de plaisir. Au nom de l'équipe des adjoints et des conseillers municipaux que je représente, je suis heureuse de vous accueillir pour la cérémonie des vœux et de vous souhaiter bonheur et santé pour 2026.

C'est toujours un très grand plaisir de vous retrouver pour ce moment chaleureux et convivial. Comme chaque année, c'est un honneur pour moi de présenter, au nom de mes collègues du conseil municipal, à Monsieur le Maire et à sa famille, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2026.

Permettez-moi maintenant de retracer les grandes lignes de notre action municipale en 2025.



#### 1) La Jeunesse

- Maintien des bourses communales pour les collégiens et étudiants.
- Remises de récompenses pour les diplômés (du brevet au Bac +3).
- Participation aux licences sportives.
- Aide au permis de conduire pour les jeunes de 15 à 22 ans : aide de 500 € en échange de 25 heures de travail bénévole.
- Vacances à la neige : séjour à Saint-Jean-Saint-Nicolas (Hautes-Alpes) en février 2025 pour les 24 élèves de CM1 et CM2.
- Les accueils de loisirs : 4 accueils, la municipalité a accueilli 370 enfants (hordinois ou scolarisés à Hordinain). Le directeur, Ali Goudache, s'est entouré d'une équipe d'animateurs et animatrices très investis et pleins d'idées pour le plaisir des enfants.
- Séjour jeunes : 25 ados de 14 à 18 ans ont pu s'éclater à Sète du 19 juillet au 1er août avec des intenses, journées rythmées par la mer et de nombreuses activités.
- Les 8 emplois saisonniers de 15 jours pour les jeunes de 18 à 22 ans durant la période estivale ont été reconduits.



#### 2) Scolaire

- Nous n'avons pas eu de fermeture de classe.
- L'effectif en école élémentaire est de 87 élèves répartis sur 4 classes et en maternelle - 57 enfants sur 3 classes.
- Cette année Jeannine nous a quitté pour une retraite bien méritée. Merci pour son investissement et sa gentillesse auprès des enfants. Bienvenue à Cléa Bataille, recrutée en mai qui s'est très bien intégrée.



- Les demandes des enseignantes sont examinées avec bienveillance pour permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions et de profiter pleinement des activités (piscine, voile, sorties scolaires...).
- À la fin de l'année scolaire, la municipalité a offert un livre aux enfants des 2 écoles, une encyclopédie et une calculatrice pour les élèves de CM2.



Cérémonie du 11 novembre



- Pour la cérémonie du 11 novembre, les enseignantes de l'école Victor Hugo ont sensibilisé les élèves : 40 enfants ont chanté La Marseillaise sur le parvis de la Maison citoyenne — merci aux enfants et aux parents accompagnants. Merci également à nos anciens combattants et porte-drapeaux présents à tous nos défilés.  
- Dans le cadre scolaire, Merci à l'amicale laïque qui subventionne avec la mairie les projets de classe des 2 écoles et qui organise des manifestations pour les enfants

### 3) Périscolaire

- Comme je le disais l'an dernier le nombre d'enfants à la cantine augmente, notamment chez les plus petits (jusqu'à 47 inscrits certains jours) ; pour les plus grands, 60 inscrits.  
- En Garderie : pas de baisse d'inscription, en moyenne 17 enfants le matin et 19 le soir.



### 4) Action sociale

- La navette gratuite TAXILLICO compte désormais des habitués ; elle dessert Leclerc, Carrefour Market et le marché de Somain.  
- Distribution de brumisateurs aux personnes inscrites sur la liste des personnes vulnérables.  
- Augmentation des abonnements à la téléassistance, prise en charge par le CCAS : c'est une sécurité pour les personnes et tranquillité pour les familles.  
- Le mardi 14 octobre 2025, la commune, en lien avec la Maison Nord Solidarité, a organisé une journée partenariale dédiée aux seniors.

Cette action résulte d'une collaboration étroite entre plusieurs acteurs du territoire ayant pour objectif de favoriser l'information, la prévention et le maintien de l'autonomie des seniors.

Une quarantaine de personnes a pu en profiter : ateliers d'activité physique adaptée proposés par Mme Vanessa Roland de Zéliance (découverte du bien-être, détente et activité physique adaptée).

Cette initiative illustre l'engagement de la commune de Hordain et de ses partenaires à soutenir les seniors dans leur quotidien, à prévenir la perte d'autonomie et à renforcer le lien social.



### 5) La Commission des fêtes a été active tout au long de l'année

Les diplômés du 1<sup>er</sup> mai



- L'accueil des nouveaux habitants et nouveau-nés en février,  
- Le 1<sup>er</sup> mai, les récipiendaires mis à l'honneur  
- La distribution de 783 chèques Cadhoc (50 €) pour la fête des mères/pères.  
- Les ducasses d'avril et d'août  
- Les festivités du 14 juillet avec la retraite aux flambeaux et les jeux organisés par les animateurs de l'accueil de loisirs avec beaucoup de dynamisme et récompense aux enfants.  
- Dimanche 5 octobre : Les noces de diamant — félicitations à Mme et M. Cany, Annie et Auguste, pour leurs 60 ans de mariage.

- Repas des aînés (19 octobre) : 163 convives ; doyens présents : Marie-Louise Lépine (96 ans) et Roger Devaux (90 ans).  
- En décembre : distribution de colis aux personnes à partir de 70 ans ; friandises et chants de Noël pour les enfants des écoles, descente du Père Noël avec dégustation de vin chaud et chocolat chaud.

Retraite aux flambeaux



Repas des aînés 2025



Descente du Père Noël



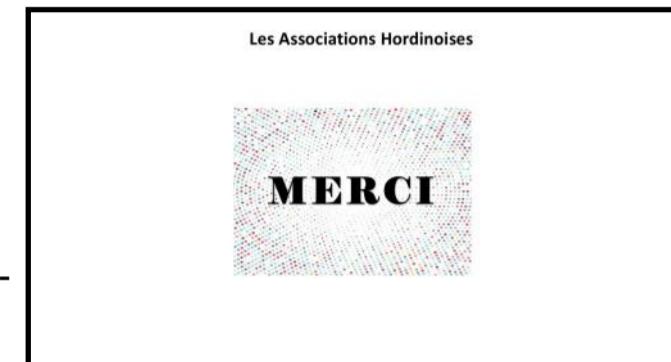
## 6) Culture et loisirs

- Saint-Patrick (15 mars) : 300 personnes accueillies pour un grand moment musical avec Irish Coffee Group.
- L'Harmonie : concert au printemps, superbe concert d'automne, aubades pour la fête de la musique et présence lors des défilés — merci aux musiciennes, musiciens et à leurs différents chefs.
- Dimanche 30 novembre : la troupe Nova-Villa a présenté la pièce « À toute vapeur » devant une centaine de personnes — un bon moment de rire et de détente.



## 7) Associations

- Remerciements à toutes les associations qui participent à la vie du village — Je ne vais pas toutes les nommer.
- Juste les nouveautés pour 2025 :
  - Un thé dansant organisé par les membres de bien dans son corps, bien dans sa tête.
  - ORCUSA fest ' évènement inédit autour d'un univers riche en pop culture, jeux vidéo, cos-play et inclusion.
  - Le 1<sup>er</sup> marché de Noël des majorettes le 7 décembre.



Pour terminer avec les associations, le 17 mai, une stèle a été inaugurée en mémoire de Jean-Marc Tison, ancien président de l'Union Sportive Hordinoise — moment émouvant en comité restreint, en présence de la famille, Monsieur le Maire et son conseil municipal.

## 8) Environnement

- Hordin maintient ses 3 fleurs. Comme l'a rappelé L'Observateur dans son article du 7 novembre, notre commune continue de briller aux côtés des grandes communes du Valenciennois. Merci au personnel du fleurissement pour ce cadre de vie agréable.
- Distribution par la municipalité d'une jardinière recyclée avec vivaces et annuelles — félicitations au « Château fleuri » pour ses belles compositions.



## 9) Sécurité

- Déploiement complet de la vidéosurveillance (SOFRATEL).



## 10) Personnel municipal et départs

- Cette fin d'année est marquée par quatre départs : Anita et Noëlle (départ en retraite) — nous leur souhaitons une belle retraite ; mutation de Sébastien à Rocbaron (Var) en tant que responsable des finances ; Ludmilla à Frontignan au sein de la Communauté de Sète, aux ressources humaines — nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux choix de vie. Merci pour le travail accompli au service de la commune d'Hordin.



- Merci également à tous les employés municipaux : services administratifs, police municipale, personnel technique et environnemental, service enfance/jeunesse — vous œuvrez chaque jour pour entretenir notre cadre de vie et déployer des services de qualité.
- Merci à Laetitia pour la gestion du diaporama.

## Conclusion

Je tiens à remercier Monsieur le Maire pour sa confiance, mes collègues du Conseil Municipal pour leur engagement quotidien, ainsi que toutes les personnes, associations et partenaires qui animent notre commune. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2026.

Je passe la parole à Monsieur le Maire.



### Discours d'Arnaud BAVAY - Maire D'Hordain

Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Conseiller Régional Délégué  
Madame la Conseillère Départementale  
Monsieur le Président de la Porte du Hainaut,  
Mesdames et Messieurs les Maires et Élus,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises, Commerçants et Artisans,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Associations,  
Mesdames et Messieurs, en vos Noms, Grades et Qualités,  
Chers Hordinoises, chers Hordinois,  
Chers amis,

À tous Bienvenue,

Merci Madame la Première Adjointe, ma chère Marie-Claire, pour ce bilan – très complet.

Merci également à l'ensemble des membres du conseil municipal et des agents, sans qui rien de tout cela ne se réaliserait.

En cette fin d'année, alors que les jours rallongent doucement et que la lumière, timide encore, perce les brumes de l'hiver, il m'est donné de m'adresser à vous pour partager quelques réflexions sur notre commune.

Un village est une histoire et une âme.

Notre village, avec ses presque 1 500 âmes, n'est pas qu'un point sur une carte. Il est le fruit d'une histoire collective, d'un patrimoine et d'une solidarité qui se transmet de génération en génération. Comme l'écrivait Jean Jaurès, « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ». Aujourd'hui, la vérité, c'est que notre territoire, modeste par sa taille, est grand par ce qu'il incarne : une résistance tranquille à l'uniformisation, une fidélité à l'humain, et une volonté farouche de préserver ce qui fait notre identité.

Nous sommes les héritiers de celles et ceux qui, avant nous, ont façonné ces paysages, ces rues, cette place où nous nous croisons chaque jour. Nous sommes aussi les gardiens d'un équilibre fragile, celui d'une ruralité qui refuse de se laisser dicter son destin par les logiques purement économiques ou les décisions lointaines.

Ici, la terre a une mémoire, et chaque pierre, chaque arbre, chaque visage raconte une partie de notre histoire commune.

La culture est ciment de notre vivre-ensemble.

Dans un monde où tout semble s'accélérer, où les certitudes vacillent et où les repères se brouillent, la culture reste notre boussole. Elle n'est pas un luxe, mais une nécessité. Elle nous permet de nous comprendre, de nous rassembler, et de donner du sens à notre action collective. Comme le disait Albert Camus, « La culture est ce qui reste quand on a tout oublié ». C'est pourquoi, malgré les contraintes budgétaires, nous avons choisi de soutenir nos associations, notre médiathèque, nos fêtes locales, et nos artistes. Parce que la culture, c'est la dignité d'un peuple. C'est ce qui nous empêche de devenir de simples consommateurs, pour rester des citoyens.

Cette année encore, nous avons vu fleurir des initiatives portées par des habitants : des lectures publiques, des expositions, des débats. Ces moments, aussi simples soient-ils, sont des actes de résistance. Ils rappellent que la politique, avant d'être une affaire de lois ou de décrets, est d'abord une affaire de lien, de transmission, et de respect.

L'économie locale l'enjeu de la souveraineté.

Notre village n'échappe pas aux défis économiques qui traversent notre pays. Les commerces ferment, les services publics se raréfient, et l'incertitude pèse sur les épaules de nos agriculteurs, de nos artisans, de nos petits entrepreneurs. Pourtant, face à ces difficultés, nous refusons la résignation. Nous continuons à soutenir nos producteurs, notre marché, nos circuits courts, parce que chaque euro dépensé localement est un acte de confiance en notre avenir.

Nous avons aussi la chance d'avoir des femmes et des hommes qui innovent, qui créent, qui refusent de baisser les bras. Ils méritent notre soutien, notre écoute, et notre reconnaissance. Une commune ne se résume pas à un budget ou à des subventions : elle se mesure à sa capacité à faire vivre l'intelligence collective, à encourager l'audace, et à protéger les plus fragiles.

Neutralité, mais pas d'indifférence.

Je ne peux ignorer, bien sûr, le contexte politique national. Les tensions, les divisions, les peurs sont là, et elles pèsent sur notre quotidien. Mais si la loi m'impose la neutralité en cette période préélectorale, rien ne m'empêche de rappeler que la politique, la vraie, celle qui compte, se joue d'abord ici, dans l'attention portée à chacun, dans le refus des discours de haine ou de rejet, dans la défense acharnée de nos services publics et de notre modèle social.

Je crois, comme Victor Hugo, que « le progrès, c'est la vie ». Mais le progrès ne se décrète ni depuis Paris ni depuis Bruxelles : il se construit avec vous, dans le concret, dans l'écoute, et dans le respect de nos différences. Notre force, c'est notre capacité à nous parler, à nous écouter, et à avancer ensemble, malgré les désaccords.

Un appel à la vigilance et à l'espérance.

Alors que les sirènes du repli et de la division montent un peu partout, je veux vous dire ma confiance en notre capacité à résister. Résister à la facilité, résister à la peur de l'autre, résister à l'idée que notre sort serait scellé d'avance.

Notre village est un laboratoire du vivre-ensemble. Ici, nous savons que la solidarité n'est pas un mot creux, mais une pratique quotidienne. Nous savons aussi que la démocratie ne se réduit pas à un bulletin glissé dans une urne tous les cinq ans : elle se vit au quotidien, dans nos choix, dans nos engagements, dans notre refus de laisser les plus faibles sur le bord du chemin.

L'avenir s'écrit ensemble.

En cette année qui commence, je vous invite à rester vigilants, mais aussi à cultiver l'espérance. Comme l'écrivait Paul Éluard, « Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir ». Ces fleurs, ce sont nos enfants qui grandissent ici, nos aînés qui nous transmettent leur sagesse, nos artisans qui perpétuent des savoir-faire et nos rêves qui se partagent.

Faisons de cette année une année de lumière. Prouvons qu'un village ne se mesure pas à sa taille mais à la grandeur de son âme.



A la fin de son discours, Arnaud Bavay, Maire de la commune a tenu à inviter les anciens élus présents, en signe de reconnaissance pour leur engagement et leur action au service de la collectivité.

• Bienvenue à

**RICHIR Carla,**  
née le 06 décembre 2025 à Denain



**JANSSEN Anna,**  
née le 21 décembre 2025 à Cambrai

**Afin de pouvoir voter les 15 et 22 mars prochains, veillez à bien être inscrit sur les listes !**

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 04 février en ligne et le 06 février 2026 en Mairie.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne et vous pouvez également vérifier si vous êtes inscrits sur les listes électorales d'Hordain via l'adresse mail : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

[elections.interieur.gouv.fr](https://www.elections.interieur.gouv.fr)

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER**  
Liberté Égalité Fraternité

Les élections en France

Comprendre les élections ▾ Mes démarches ▾ Les scrutins ▾ Les résultats ▾

**À votre service**

En quelques clics, je retrouve mes principales démarches et informations relatives aux élections.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Je vérifie si je suis inscrit sur les listes électorales

Je m'inscris sur les listes électorales

**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
15 et 22 mars 2026

**Allons Voter!**

**Date limite d'inscription** sur les listes électorales

Date des élections : 15 et 22 mars 2026

Date limite d'inscription en ligne : 4 février 2026

Date limite d'inscription au format papier en mairie : 6 février 2026



#### Horaires d'ouverture du Centre Administratif

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30  
 Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30  
 Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30  
 Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30  
 Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

03.27.21.72.70  
[mairie@hordin.fr](mailto:mairie@hordin.fr)  
<https://hordin.fr>